

Riviera-Chablais

Les Spectacles Boélands attaqués par la droite

La Tour-de-Peilz L'association à but non lucratif, qui a présenté cinq spectacles bien fréquentés à la salle des Remparts, doit répondre à des soupçons de conflits d'intérêts. Explications

Ils assurent ne pas s'être concertés. Pourtant deux salves simultanées, émanant des rangs de la droite, ont jailli au Conseil communal de La Tour-de-Peilz. Contre les Spectacles Boélands, association à but non lucratif qui a présenté, depuis sa création en 2016, quatre soirées: deux d'humour (Brigitte Rosset et Marie-Thérèse Porchet), un concert le mois dernier (Charlèlle Couture) et une prestation musico-théâtrale (Swinging Bikinis). Le 5e se tiendra dimanche, avec le concert pour enfants de Gaëtan.

La première attaque a été lancée par Ludovic Gonin (UDC). Ce dernier a constaté qu'en tapant le nom de la salle communale des Remparts le moteur de recherche Google proposait un lien renvoyant directement vers les Spectacles Boélands (qui louent cette salle pour y proposer leurs soirées). «La Municipalité est-elle au courant de cette pratique d'accaparement d'un bien appartenant à la population boélande?» a questionné Ludovic Gonin. Les Spectacles Boélands ne comprennent pas ce mystère. «Les liens commerciaux sont forcément payants», estime Ludovic Gonin. «Nous n'en avons pas les moyens» déclare Sandra Gardon, conseillère communale PS et membre du comité des Spectacles Boélands. «Notre service informatique fouillera pour comprendre ce qui s'est passé», promet Taraneh Aminian, municipale de la Culture.

Cette question d'accaparement a aussi été soulevée par Kurt Egli, président du PLR local. Tout en félicitant l'association «pour le bel et excellent travail ef-



La salle des Remparts est la salle communale que les Spectacles Boélands louent pour organiser des concerts.

«Sur 10 000 fr. de subvention, 4800 fr. retourneront à la ville pour payer la salle des Remparts»

Fabrice Laluc Président des Spectacles Boélands

Conflit de personnes

● Jérémie Minin, ex-PLR, a rejoint l'UDC. Il a transmis une facture qui a fait dire à Ludovic Gonin que les Spectacles Boélands étaient «à but lucratif», contrairement à ce que stipulent leurs statuts.

Pour comprendre: les Spectacles Boélands ont signé un accord avec l'association Je Guide Tes Pas (JGTP) (présidée par Jérémie Minin) pour organiser un concert de Jérémie Kising. Il a été annulé par JGTP (seules 30 places avaient été vendues). Jérémie Minin a incriminé les Spectacles Boélands, plutôt que de voir que

fectué depuis sa création», et sans mettre en question la subvention, ce dernier a néanmoins laissé planer des soupçons de favoritisme: «À ma connaissance, c'est la première fois dans notre commune qu'une nouvelle association bénéficie d'une subvention de 10 000 fr. après même pas deux ans d'activité.» Constatant que le comité est constitué de quatre conseillers PS, Kurt Egli a ajouté: «Le siège de l'association est au

Jérémie Kising n'attire plus les foules actuellement. Depuis, il ne décolère pas. «J'ai reçu une facture de 1000 fr. des Spectacles Boélands, puis de leur président.» Or Jérémie Minin avait avaisé le budget – où figuraient ces 1000 fr. – et signé la convention. «J'ai trouvé plus logique que notre président, qui s'occupe de l'affiche, facture à son nom et non au nom des Spectacles Boélands, explique Sandra Gardon, du comité. Si nous avions mandaté un graphiste, cela aurait coûté beaucoup plus cher.»

Comme l'ensemble du comité, Sandra Gardon déplore: «Je donne mon temps sans jamais dire que j'appartiens au PS! Nous voulons simplement animer La Tour-de-Peilz. Huit nouveaux spectacles sont prévus en 2018. Stéphanie Arboit

domicile de M. Laluc, président de la section locale du PS. Profession: organisateur de spectacles. (...) Si on ajoute que la responsable culturelle au sein de la Municipalité est Mme Aminian (ndlr: PS), ça commence à faire beaucoup.» Interrogé après coup, il insiste: «Je ne suis pas opposé à cette organisation. Mais lorsque des élus sont impliqués, il faut encore plus de transparence.» «Tout est transparent: Kurt Egli siège à la Commission culturelle, qui a accordé à l'unanimité la subvention aux Spectacles Boélands et disposait de toutes les informations», s'agace Taraneh Aminian.

«Logique»

«Il faut bien domicilier l'association quelque part. Il était logique que ce soit chez le principal instigateur. Il pourrait en être autrement si du côté de ceux qui critiquent existait la volonté de créer une maison de quartier pour héberger les associations», répond Philippe Neyroud, du comité. «Aucune case postale n'est libre à La Poste, embraie Fabrice Laluc. Je ne suis pas le premier président dans ce cas.»

Quant à sa profession d'agent? «Nous sommes tous bénévoles. Il s'occupe de Brigitte Rosset, ce qui nous a permis de l'obtenir à moindre coût», argue Philippe Neyroud. «J'ai aussi fait bénéficier de mon réseau pour programmer Marie-Thérèse Porchet, selon Fabrice Laluc. Et sur nos 10 000 fr. de subvention 2018, 4800 fr. retourneront à la commune pour payer la salle des Remparts. Il ne faut pas oublier que nos Spectacles représentent aussi des retombées pour l'économie locale, d'environ 50 000 fr. – artisans, hôtels, restaurants...»

Comme l'ensemble du comité, Sandra Gardon déplore: «Je donne mon temps sans jamais dire que j'appartiens au PS! Nous voulons simplement animer La Tour-de-Peilz. Huit nouveaux spectacles sont prévus en 2018. Stéphanie Arboit

Nord vaudois-Broye

La Broye découvre une nouvelle cadence

Transports Le nouvel horaire CFF instaure la cadence demi-horaire sur la ligne de Lausanne. Les premiers avis sont contrastés

Sébastien Galliker Textes Vanessa Cardoso Photos

Une liaison toutes les heures depuis Châtres via Avenches, Lucens ou Moudon sans avoir à changer de train à Palézieux; l'introduction de relations à la demi-heure entre Payerne et Lausanne; l'adaptation des horaires du nœud ferroviaire payernois, avec des liaisons décalées de 15 minutes. Entré en vigueur dimanche dernier, le nouvel horaire des CFF permet à la région broyarde de rattraper son retard en matière d'offre de transports publics.

«Je ne suis pas un utilisateur régulier de cette ligne, mais je viens tous les mois à Payerne, et avec cette nouvelle cadence, mon attente dans la Broye pour rentrer sur Lausanne sera bien moindre», se réjouit Philippe Noël, un sexagénaire habitant de Romanel-sur-Lausanne, croisé lundi à Payerne. Le train de la Broye ayant changé de quai à Lausanne, le voyageur regrette toutefois la manque d'informations dans la gare de la capitale vaudoise pour grimper dans la bonne rame, la destination de Palézieux étant privilégiée à celle de Payerne.

Autre son de cloche sur le quai voisin, où Dylan Crudo, de Corcelles-près-Payerne, déplore pour sa part la reorganisation, lui qui utilise la ligne Fribourg-Yverdon. «Quand les horaires des trains étaient aux heures fixes et aux 30, cela jouait mieux pour les employés qui ont des horaires de travail fixe. Avec le changement aux 15 et 45, j'ai désormais plus d'attente à la gare», détaille le jeune homme de 21 ans.

À Lucens, l'apprenti payernois Alban Duli constate lui aussi que les nouveaux horaires le pénalisent, même si la cadence des trains est désormais doublée: «Je finis le travail à 17 h. Avant le train partait à 17 h 05, ce qui me permettait juste de le prendre. Désormais, je rate celui qui part à 17 h et je dois attendre celui de 17 h 29. Et le matin, c'est pareil, je dois partir plus tôt qu'avant.»

Reste que globalement, la desserte broyarde est bien



Sur le nœud ferroviaire de Payerne, les trains partent désormais aux environs des 15 et 45 de chaque heure vers Lausanne. Le changement a fait des gagnants et des perdants.

«Avec cette nouvelle cadence, mon attente dans la Broye sera bien moindre»

Philippe Noël 60 ans Romanel-sur-Lausanne

«Quand les horaires des trains étaient aux heures fixes et aux 30, cela jouait mieux pour les employés»

Dylan Crudo 21 ans Corcelles-près-Payerne

meilleure. Président de la Commission des transports de la Cobre jusqu'à la fin de l'année et municipal lucenois, Sylvain Schüpbach effectue le trajet inverse pour venir travailler à Payerne. «Avant, il n'y avait qu'un train, qui partait aux 39 vers Lucens, et il ne fallait pas le rater sous peine d'attendre une heure. Désormais, j'ai quelque chose à terminer, je ne me stresse pas car je sais qu'il y aura un train une demi-heure plus tard», déclare celui qui utilise

les transports publics en hiver et sa moto en été.

Chaîne renforcée

«Les sondages montrent que quand les cadences augmentent, les fréquentations suivent», poursuit le responsable. Une remarque valable aussi pour les bus. «C'est nouvelle étape du développement du RER Vaud va renforcer également l'ensemble de la chaîne grâce à des correspondances toujours plus fréquentes au ni-

veau des bus», relevait d'ailleurs la conseillère d'État Nuria Gorrite, le 1er décembre dernier, lors de la présentation des changements vaudois à Lucens (*lire ci-dessous*).

Bien entendu, le casse-tête des horaires ne permet pas de satisfaire tout le monde et plusieurs améliorations sont encore attendues ces prochaines années. Ainsi à Lucens, Joana Linhares doit désormais changer de train à Palézieux et à Puidoux pour rejoindre Vevey, alors qu'avant un

seul changement était nécessaire. Et l'amélioration de la cadence vers Lausanne se fait parfois au détriment des pendulaires voyageant vers Fribourg, Neuchâtel ou Berne, comme l'a relevé l'ancien député fribourgeois Charly Haenni sur sa page Facebook. «J'ai écrit un mail au conseiller d'État Jean-François Steiert pour savoir si ce qui était donné d'une main était immédiatement repris de l'autre, commente le membre du comité de direction de la Vaudoise Assurances. Je ne peux que saluer ces changements de manière globale, mais je constate qu'en direction de Berne depuis Cugy (FR), le temps de trajet est presque rallongé d'une demi-heure.»

Autant de défauts que les services cantonaux de la mobilité vaudois et fribourgeois souhaitent gommer à la fin des chantiers Léman 2030, avec l'introduction d'un RegioExpress supplémentaire. Circulant dans les principales gares, celui-ci permettra notamment aux Avenchois de rejoindre la capitale vaudoise en moins d'une heure (contre 1 h 16 aujourd'hui).

Halte de Trey supprimée pour le bus

● «Ce nouvel horaire est plutôt avantageux pour la population, car une nouvelle ligne de bus nous relie désormais à Granges-Marnand via Seigneux et Henniez. Mais plusieurs citoyens ont souhaité marquer la fermeture définitive de la gare.» Emmergé par leur syndic, Jean-Marie Crausaz, une bonne soixantaine d'habitants de Trey ont pris le dernier train entre

Granges-sous-Trey et Payerne, puis retour, samedi 9 décembre. La démarche visait à marquer la fin de la desserte de la halte de Trey par les CFF.

Mais outre cette nouvelle ligne de bus CarPostal dans les environs de Valbroye, le nouvel horaire 2018 s'accompagne du développement de plusieurs lignes de bus dans la région, toutes adaptées aux horaires des

connexions CFF. Ainsi, les TL améliorent les correspondances vers Moudon et les TPF créent une nouvelle ligne entre Romont et Lucens. La ligne Avenches - Domdidier - Gletterens voit sa cadence renforcée, tandis que la ligne Villarepos - Domdidier - Gletterens - Rueyres-les-Prés voit son tracé modifié pour desservir un maximum de localités.

Une nouvelle salle de gym à l'étude

Sainte-Croix Le crédit d'étude pour la réalisation d'une salle proche du Collège de la Gare a été accepté au Conseil communal

Lundi, le Conseil communal de Sainte-Croix a accepté à l'unanimité (moins une abstention) le crédit d'étude de 677 500 francs pour la réalisation d'une nouvelle salle de gymnastique et un crédit de 17 500 francs pour pouvoir procéder à la modification partielle du Plan Général d'Affectation (MGPA) «École de

la Gare/parcelle No 713». Prévue à proximité du Collège de la Gare, la nouvelle salle de gymnastique permettra aux écoliers de ne plus perdre de temps dans les déplacements. Elle servirait aussi à désengorger les quatre salles existantes. Sa surface serait de 390 m². A celle-ci, s'ajouteraient deux vestiaires, des douches et WC, un hall d'entrée et une galerie de 50 m² pour spectateurs, des locaux techniques et de stockage.

En plus de cela, une salle de psychomotricité de 50 m² et deux bureaux de 15 m² permettraient aux psychologues, psychomotriciens et logopédistes

scolaires de se regrouper plus près de l'établissement. Lundi, la question de la salle polyvalente a été remise sur le tapis. «Au départ nous avions l'idée de construire une salle de gym pouvant accueillir des comptoirs ou des carnavales. Mais, après discussion avec les écoliers, nous avons opté pour une salle réservée au sport uniquement. Pour les années futures nous aimerions créer une salle polyvalente pour la commune, mais cela reste une musique d'avenir», souligne Philippe Duvoisin, municipal en charge des Sports, et président de la Commission. **A.-C.M**

La Côte

Le budget de Nyon passe, malgré une ruade du PLR

Finances Le parti qui porte la majorité au Conseil communal et à l'Exécutif s'est rebiffé. Une manœuvre manquée qui a suscité l'incompréhension

L'année 2018 mettra sous pression les finances communales de la Ville de Nyon. Les prévisions de la Municipalité laissent entrevoir un lourd déficit de 8,2 millions de francs sur des charges totales de 210 millions. Le Conseil communal a accepté, lundi soir, le résultat présumé non sans mauvaise humeur. «L'UDC votera ce budget en se bouchant le nez», a

image Sacha Soldint.

Une large majorité l'a accepté du «bout des lèvres», comme l'invitait à le faire la Commission des finances. Le budget 2018 a été accepté par 64 voix contre 15 non et 16 abstentions. La seule véritable attaque est venue du groupe PLR, qui a demandé le refus via son chef de groupe. «Il faut être responsables vis-à-vis de nos citoyens», a lancé Yves Gauthier-Jaques. Son collègue Philippe Jasson a quant à lui critiqué la légèreté dont avait fait preuve l'Exécutif dans l'élaboration d'un budget accusé de «perversité».

La manœuvre du PLR, maillon fort de la plate-forme de centre droite, a surpris puisqu'elle s'en

est prise à un Exécutif majoritairement de son bord. «Le PLR a dû vouloir passer un message à ses électeurs», analysait le municipal des Finances, Claude Uldry, au terme des débats. «Sa stratégie est peu visible sur ce vote, j'aurais aimé le Vert Yvan Rytz, président de la Commission des finances. Sa méthode, en principe réservée à un parti d'opposition, pose en tout cas des questions.»

Le résultat comptable de cette ruade suscite aussi des interrogations. Forte de 27 membres, la représentation PLR n'a pas suivi en bloc présentation message à la Municipalité in corpore, explique Yves Gauthier-Jaques. Il faut une meilleure rigueur financière et il faut prendre des mesures d'économie.»

Une certitude, un déficit aussi élevé ne pourra pas être présenté au budget 2019, même si les comptes 2018 seront très certainement meilleurs que les 8,2 millions d'excédent de charges prévus. «Il faudra sans doute réfléchir à une hausse des impôts, même si cette solution est taboue», imagine Claude Uldry. Le PLR n'y sera favorable qu'en dernier recours. En insistant sur les mesures d'économie à prendre à l'avenir, il a au moins déjà marqué son opposition à une telle mesure. **R.E.**

Le sort de Police Région Morges sera réglé en mars

Tolochenaz La motion «Maintenance ou retrait de la PRM» a été reportée à la prochaine séance du Conseil, ses dépositaires tenant à élaborer un rapport.

Il faudra attendre 2018 pour savoir si Police Région Morges continuera de patrouiller au sein du village de Tolochenaz. Alors que l'organe intercommunal organisait mardi l'inauguration de ses nouveaux locaux à Morges, elle pourrait théoriquement perdre l'une de ses communes partenaires dans les mois qui viennent.

Déposée en octobre 2016 au Conseil communal tolochinois, la motion «Maintenance ou retrait de la PRM» demandait à l'Exécutif de comparer les coûts de l'organisation intercommunale et de la gendarmerie vaudoise. Malgré un historique relativement ancien (la collaboration de la Commune de

Tolochenaz avec la police régionale morgienne date de 1995), les dépositaires du texte ont demandé à réétudier les offres. Un vote devait ensuite décider de l'avenir du mandat de sécurité ce lundi, lors de la séance de l'organe délibérant.

Mais, surprise, cela n'a pas été le cas. Les motionnaires ont en effet demandé un délai supplémentaire. «Nous n'avions pas reçu toutes les informations que nous avions demandées il y a quatorze mois, justifie Cyril Duc, l'un des conseillers concernés. Quand nous avons eu notre première réunion, les seuls chiffres sur lesquels nous pouvions nous baser étaient ceux de la PRM. Ceux de la gendarmerie ne nous ont pas été communiqués. Nous avons depuis rencontré un municipal d'une Commune qui recourait à la gendarmerie et qui a pu nous renseigner. Nous pourrions présenter notre rapport en mars lors de la prochaine séance du Conseil.» **B.C.**

Morges L'Hôtel de police a été inauguré

La Police Région Morges (PRM) est entrée dans une nouvelle dimension en déménageant dans un Hôtel de police flamant neuf à l'avenue des Pâquis. Ce corps qui regroupe les communes de Morges, Saint-Prex, Tolochenaz, Prévèrennes, Buchillon et Lussy-sur-Morges occupait des locaux provisoires depuis... 25 ans à la rue du Dr-Yersin. L'inauguration a été célébrée mardi 12 décembre dans le bâtiment moderne mais qui n'appartient pas à la PRM. L'association a en effet décidé de le faire construire par un tiers puis de le louer. **C.JOT.**

Apples Encore un vol au Collège Léman

La salle informatique du Collège Léman, à Apples, a manifestement des allures de caverne d'Ali Baba puisqu'elle a été «visitée» pour la troisième fois cette année dans la nuit de mardi 12 décembre. La police, active sur les lieux en début de matinée, a ouvert une enquête. Le scénario semble toutefois être à chaque fois le même, avec des dégâts matériels en plus des ordinateurs volés. Ce nouvel événement poussera peut-être la Municipalité à prendre des mesures, elle qui avait annoncé lors d'un récent Conseil réfléchir à la pose de caméras de surveillance. **R.C.**